



Un avocat en France ou en Allemagne ?

Par **Chris3271**, le **26/01/2017** à **22:37**

Bonsoir,

Un ennui de santé m'a obligé à annuler un voyage en juin 2016.

Ce voyage ayant été payé avec ma Carte Visa, j'ai activé l'assurance "Annulation de voyages" qui y est reliée.

Depuis presque 6 mois, je me débats pour faire valoir le bien-fondé de ma démarche, certificats médicaux à l'appui. En vain...

Je pense faire intervenir un avocat mais le hic est là : je vis en Allemagne mais ma carte Visa Premier est dans ma banque française, donc le tribunal compétent est en France.

Sachant que tous les certificats médicaux sont en allemand, j'envisage de prendre un avocat en Allemagne mais habilité à plaider en France.

Est-ce possible ou suis-je obligée de prendre un avocat en France ?

Merci de vos conseils.

Par **Service Qualite CWI**, le **29/01/2017** à **10:18**

Bonjour,

Je suis navrée pour les difficultés que vous semblez rencontrer dans la mise en jeu des garanties associées à votre Carte Visa Premier.

Soucieux de la satisfaction de nos assurés, nous vous proposons de nous communiquer par messagerie privée de [legafax.fr](https://www.legafax.fr) les références de votre dossier afin que notre Pôle Réclamations puisse prendre contact avec vous dans les meilleurs délais.

Vous avez également la possibilité de nous rappeler, par messagerie privée, vos coordonnées téléphoniques et nous indiquer vos disponibilités sur un créneau horaire compris entre 8h15 et 18h45 du lundi au vendredi.

Nous espérons que cette démarche vous conviendra.

Bien cordialement,

Eve

Assurances Visa Premier

Par **Chris3271**, le **01/02/2017** à **22:27**

Bonsoir,

Comme vous le voyez 2 jours après avoir posté mon message, le Service Qualité des Assurances Visa Premier m'a proposé son aide. Ce lundi, l'intervention de Eve de ce même service a totalement débloqué la situation. Les sommes dues m'ont été intégralement remboursées, le tout mettant fin à de longs mois d'attente, d'échanges de courrier et de stress. Je tiens donc à adresser à Eve et à son service tous mes plus sincères remerciements. Son écoute, sa prise en main rapide du problème et aussi son chaleureux accueil sont à saluer.

Je peux maintenant penser aux prochaines vacances que je payerai bien évidemment avec la Carte Visa Premier, maintenant que j'ai vu que l'assurance annulation qui y rattachée fonctionne ;-)

Bien cordialement,
Christine